

ENTRETIEN

DE MONSIEUR NECKER

AVEC MADAME

LA COMTESSE DE POLIGNAC,

MONSIEUR

LE BARON DE BRETEUIL

ET

L'ABBÉ DE VERMON.

par Serreau.

L O N D R E S.

1783.

F21331.105

✓
HARVARD COLLEGE LIBRARY
FROM THE LIBRARY OF
COMTE ALFRED BOULAY DE LA MEURTHE
APRIL, 1927

(1)

ENTRETIEN
DE MONSIEUR NECKER
AVEC MADAME
LA COMTESSE DE POLIGNAC,
MONSIEUR
LE BARON DE BRETEUIL
ET
L'ABBÉ DE VERMON.

La Scène est à Bâle , en Suisse.

AVERTISSEMENT
DE L'ÉDITEUR.

CE fut une entrevue bien singulière & bien piquante que celle de M. Necker dans une ville de Suisse , avec certains grands Seigneurs de la Cour de France ; lui , rappelé du sein

A

de sa patrie; eux, chassés de la leur par les cris d'une nation entière. M. Necker, plaignant leur destinée, & ceux-ci détestant la sienne. Quelle disposition pour un entretien !

Il fut cependant plus paisible & plus raisonnable qu'on n'avoit lieu de l'attendre ; il m'a semblé même qu'on y raisonnât beaucoup trop. Je croyois, je l'avoue, découvrir dans cette conversation des anecdotes secrètes, des épigrammes malignes, & je n'ai trouvé que de la politique : que ces interlocuteurs parlaient politiquement, à la bonne heure, mais parler politique ! J'ose dire avec le bon Horace : *non erat his locus*.

—Au reste, on jugera de cet étonnant entretien par la copie exacte que je m'empresse d'en publier.

Quelque incrédule me demandera peut-être, comment j'ai pu recueillir un dialogue si long ? Je pourrois bien le prier, pour toute réponse, d'interroger M. Richardson, lequel, dans sa vertueuse Clarisse, & son très-ennuyeux Grandisson, a fait copier tant de

conversations encore plus longues : à le bien examiner , rien n'est plus simple ! On a un espion pourvu de bonnes oreilles & d'une excellente main ; on le poste , il écoute , il écrit , on imprime , & tout est dit.

Je m'attends à une autre objection.

Les nouvelles publiques & particulières n'ont fait mention que de l'entrevue de M. Necker & des Polignacs ; j'en conviens : mais mon copiste assure que M. le Baron de Breteuil & M. l'Abbé de Vermon y étoient aussi : or je demande , qui mérite le plus de confiance , ou des nouvellistes , ou de mon copiste ? Quant à moi , je gage pour mon copiste.

ENTRETIEN.

ON annonce M. Necker : tous les acteurs témoignent la plus grande surprise.

MAD. LA COMTESSE DE POLIGNAC.

Eh bien ! Monsieur , vous venez ici , sans doute , pour jouir de votre triomphe ?

M. N E C K E R.

Je viens, Madame, offrir mes services à des François que je retrouve dans ma patrie.

Mad. DE POLIGNAC.

A ce discours, je reconnois l'orgueil modeste de M. Necker.

M. N E C K E R.

Si l'amour d'un peu de gloire est de l'orgueil, Madame, j'en ai sans doute; mais vous conviendrez que ce vice qui m'est tant reproché, s'il importune quelques particuliers, n'est pas bien dangereux pour le public.

Mad. DE POLIGNAC.

Nouveau trait de modestie.

M. LE BARON DE BRETEUIL.

M. Necker retourne sans doute en France & va régner encore?

M. N E C K E R.

Je ne fais, Monsieur; mais si travailler

& souffrir, être envié, calomnié, traversé & renvoyé peut-être à la fin, s'appelle régner, il se pourroit bien, en effet, que je régnaſſe encore.

L'ABBÉ DE VERMON.

Hé ! Monsieur , ſi vous penſez ainſi , que ne reſtez-vous donc où vous êtes.

M. N E C K E R.

Vous , Meſſieurs , qui ne connoiſſez que le plaſir de dominer , vous ne me croirez point , quand je vous dirai , que j'ai la paſſion de conſommer l'ouvrage que j'avois commencé , & de concourir de toutes mes forces à la liberté dont la nation Françoisé me paroît digne.

LE BARON DE BRETEUIL.

Vous appelez la Nation Françoisé un ramas de canaille groſſière , agitée par quelque canaille raffinée.

M. N E C K E R.

Eh ! Meſſieurs , laiſſez enfin , laiſſez tous ces termes de mépris , que la haine du

peuple vous rend au centuple : que diriez-vous de plus, si ce peuple étoit assez lâche, pour craindre vos pareils, & assez vil pour les honorer ? Mais, aujourd'hui qu'il vous brave & vous dédaigne, laissez le peuple François, Messieurs, vous le pouvez ; mais sachez l'estimer : une nation capable de mépriser la cour, n'est point une nation tout-à-fait avilie.

Mde. DE POLIGNAC.

Estimons donc & bénissons un peuple qui insulte ses maîtres, pille les propriétés, les incendie, qui ne reconnoît ni les magistrats, ni les loix, & qui demande un gouvernement, en se montrant incapable de toute obéissance : voilà, sans doute, un très-aimable peuple, un peuple qu'il faut respecter, comme on respecte les brigands dans les forêts.

M. NECKER.

Vous exagérez, Madame, mais je gémiss des excès du peuple, quels qu'ils soient, plus que vous-même.

Mde. DE POLIGNAC.

Vous en gémissiez , Monsieur , & cependant vous laissez faire le peuple ; vous l'excitez.

M. N E C K E R.

Vous ne le croyez pas , Madame , dites seulement que j'accuse de ces excès , bien moins le peuple qui les commet , que ses oppresseurs qui les lui font commettre. Dans les maux infinis que la plupart des querelles humaines entraînent , c'est à l'agresseur qu'on les impute : Eh ! quelle agression le peuple François avoit souffert ? Insulté , opprimé depuis huit cens ans ; lequel doit le plus étonner , ou sa colère d'un moment , ou sa patience de huit siècles ? Ah ! sans tout ce que nous voyons aujourd'hui , ce peuple eût été dif-famé , peut-être , comme un des plus lâches de l'univers.

L'ABBÉ DE VERMON.

Ainsi , Monsieur , vous appelez courage du peuple , sa révolte la plus décidée contre son Prince.

M. N E C K E R.

Non, Monsieur ; mais avant de prononcer qu'un peuple s'est révolté contre son Prince, je voudrois examiner, si les Princes ne se sont point révoltés contre leurs peuples.

L'ABBÉ DE VERMON.

La révolte d'un Prince, le terme est nouveau.

M. N E C K E R.

Oui, Messieurs, très-nouveau pour vous, qui comptez les Princes pour tout, & le peuple pour rien : vous, à qui l'habitude de toute votre vie a persuadé, que les petits étoient faits pour les grands, comme les mouches pour les araignées, ou les agneaux pour les loups ; mais le temps de cette yvresse est passé, & quand le peuple commence à se reconnoître, ce n'est plus celui de vous méconnoître.

Mde. DE POLIGNAC.

Et tout cela veut dire.....

M. N E C K E R.

Que dans un contrat où les obligations sont mutuelles , la violation doit avoir les mêmes noms de part & d'autre , & que si le peuple se révolte en violant ses devoirs envers les Princes , ceux-ci ne se révoltent pas moins , quand ils violent leurs devoirs envers les peuples.

LE B. DE BRETEUIL.

A l'application , s'il vous plaît , car je ne la vois pas.

M. N E C K E R.

Elle seroit trop odieuse , Messieurs , si nous n'en séparions point le Roi , dont les intentions sont aussi droites que sa personne est sacrée ; ne parlons donc que de ses Ministres , de ceux qui ont donné le conseil d'investir Paris avec une armée de cinquante mille hommes , & cent pièces de canon ; de quel nom , je vous prie , qualifierez-vous ce conseil & cette démarche ? Que répon-

dreZ-vous à ceux qui l'appellent hautement,
une attaque contre la nation.

LE B. DE BRETEUIL.

Je leur répondrai que c'étoit une précaution prudente & même nécessaire, pour maintenir l'ordre & la paix dans une ville qui couroit à sa perte : je leur dirai, que c'étoit l'usage le plus juste de la puissance exécutive, que jusqu'à présent personne ne conteste au Monarque.

L'ABBÉ DE VERMON.

Cela est évident.

M. NECKER.

C'étoient vos cœurs, Messieurs, que j'interrogeois, & ce sont vos têtes qui répondent : il ne s'agit point ici de prétextes, vous en trouverez tant que vous voudrez ; mais il s'agit des véritables motifs ; quel imbécile, dans l'Europe entière, a pu s'y méprendre ? Protège-t-on comme on attaque ? Prend-on pour secourir un peuple, précisé-

ment les mêmes mesures que pour l'opprimer ? En supposant même aux ministres , (ce qui seroit absurde) , des intentions pures , la nation entière par la bouche de ses représentans , ne les avoit-elle pas averti de leur horrible imprudence ? n'avoit-elle pas caractérisé à la face de l'univers , l'approche de cette armée d'agression déclarée ? Et quand la nation entière lui imprime cet affreux caractère , qui pouvoit désormais l'ignorer ? qui pouvoit le discuter ? De quel droit la puissance exécutive peut-elle assurer à la nation , qu'elle n'est que protégée , quand la nation même lui crie qu'elle se croit attaquée ? Eh ! que deviendrait la liberté des hommes , si pour l'opprimer , il ne falloit aux Princes que des prétextes ? Aussi , Messieurs , tremblez que la nation ne demande un compte terrible , d'une démarche qui a déjà fait couler le sang dans le royaume , & qui pouvoit l'abîmer tout entier.

LE B. DE BRETEUIL.

Eh ! quel compte peut-on demander à

des hommes , qui n'ont fait qu'obéir aux ordres de leur Roi ?

M. N E C K E R.

Un Ministre , un sujet , peut n'être pas comptable de son obéissance envers son Roi ; mais il peut & doit l'être des conseils qu'il ose lui donner. Dans cette grande occasion , la nation & l'Europe ont jugé : elles n'ont point cru que le Roi eut forcé les actions de ses ministres ; mais l'Europe & la nation sont convaincues , que les Ministres ont forcé la volonté du Roi : voilà la violence , voilà le crime de lèze-majesté , dont ils seront accusés.

L'ABBÉ DE VERMON.

Il leur sera plus facile de se disculper même de leurs conseils , qu'à la nation de se laver de ses assassinats.

M. N E C K E R.

Prenez - y garde , Messieurs , ces crimes même du peuple , ne seront imputés qu'aux

ministres du Roi : l'Assemblée Nationale leur dira : les premiers jours de juillet, ce peuple étoit tranquille ; il attendoit dans le calme, l'obéissance & la joie, le rétablissement des loix : c'est vous-mêmes qui lui avez mis les armes à la main, en les mettant dans celles de vos soldats ; c'est vous qui l'avez poussé hors des limites de l'obéissance, en passant avec violence toutes celles de la protection : en vain l'Assemblée qui représente la Nation, a fait éclater ses craintes, montré les dangers, prévu les malheurs ; c'est vous qui, fermant les oreilles du Monarque à ces plaintes, & ne mettant dans sa bouche que des refus, avez changé la terreur du peuple en fureur : vous-mêmes avez pillé, incendié, assassiné par les mains de ce peuple, qui, sans vous, eut travaillé pour ses maîtres en les bénissant.

Vous parlez, Messieurs, des maux que le peuple a fait à des ennemis qui l'avoient provoqué, & vouloient le perdre ; mais vous ne parlez pas de ceux que les ennemis du peuple

lui auroient fait, si dans ce moment, ils avoient pu l'opprimer; si ce peuple énergique n'avoit, par une espèce de prodige, fû convertir en trois jours, sa foiblesse en force, & votre force en foiblesse; tout étoit perdu & le royaume devenoit un cercueil. Quelle inconcevable imprudence ! Et peut-on y songer sans frémir ? On fait attaquer Paris, on met le feu dans la nation, à la veille même de ses moissons; dans un moment où toutes les subsistances manquant, le peuple ne vivoit à moitié, que sur l'espérance des récoltes futures : encore quinze jours d'effroi, de trouble ou de combats; plus de moissons, plus de récoltes; la famine & la peste dévastotent le royaume; vos soldats, vous-mêmes, deveniez l'infailible proie d'une populace affamée, portant par-tout le feu, le fer & le désespoir. C'est le courage du peuple qui vous a sauvé malgré vous-mêmes; ce peuple en devenant tout-à-coup un colosse, & vous rendant des pigmées, vous a forcé d'exister, & sa victoire qui vous hu-

milie , a du-moins conservé vos vies & vos fortunes.

Mde. DE POLIGNAC.

Oui , sans doute , & nous devons encore des remerciemens à ce peuple généreux , de tout le sang dont il a teint les rues & les places de Paris , dans cette fameuse victoire.

M. N E C K E R.

Ah ! si vous l'aviez vaincu ce peuple infortuné , des flots de sang auroient coulé , c'est alors que les cadavres auroient jonché les places & les rues de Paris ; & vous auriez poussé des cris d'allégresse , comme à la défaite des ennemis de l'Etat.

L'ABBÉ DE VERMON.

Voilà bien de la rhétorique perdue : on n'auroit pas versé une goutte de sang , & la faim en peu de jours auroit suffi pour réduire Paris à l'obéissance.

M. N E C K E R.

Ainsi , par un excès de pitié , vous vous

feriez contenté d'affamer Paris ; & pour éviter d'affaffiner par le fer , vous auriez affaffiné par la faim ; cette exécrationnelle perspective entroit dans vos projets , elle faisoit partie de votre prudence & de votre espoir ! soumettre Paris en l'affamant ! condamner la vingtième partie du royaume à ce supplice , qui conduit par tous les crimes à la plus affreuse des morts ! à cette idée mon sang se glace d'horreur : vous auriez donc renouvelé ces affreuses scènes , dont votre histoire détourne les yeux en pleurant. Quand les ministres du Roi lui conseilloyent d'investir sept cent mille citoyens , de cinquante mille bayonnettes & cent pièces de canon ; quand ils formoient autour de Paris , cette enceinte de fer & de feu ; ils vouloyent donc y renfermer la famine , ou l'esclavage , ils vouloyent que ce peuple ne pût éviter tous les genres de mort , au-dedans , que par une mort infaillible au-dehors ! Tel étoit leur arrêt : & ce peuple aujourd'hui vainqueur , n'ignore point ces horribles complots ;

il en parle , il s'en occupe sans cesse , il se les exagère , s'il est possible ; & vous vous étonnez que dans sa fureur , il soit devenu barbare , qu'il ait voulu s'affouvir dans le sang de quelques ennemis ! Ah ! bénissons le ciel de ce qu'il n'est point encore aussi cruel que ses ennemis même : c'est dans l'empportement & l'ivresse de la colère , que le peuple commet ses meurtres : même en outrageant l'humanité , il semble la reconnoître ; pour violer envers ses semblables les droits de leur nature , il a besoin de sortir des bornes de la sienne ; & quand il veut assassiner , il se fait au-moins bête féroce : quelle différence avec ceux qui le gouvernent ! c'est dans la discussion des conseils , dans le silence du cabinet , quelquefois même parmi les festins & les plaisirs , que les Richelieu , les Louvois , les Saint-Florentin & cette foule de tirans des cours , ont répandu le désespoir & la mort dans le Royaume , par leurs guerres , leurs supplices , leurs emprisonnemens , leurs violences &

leurs crimes de toute espèce : le peuple est bon , Messieurs , & c'est vous qui le rendez méchant ; mais si vous pouvez lui communiquer vos vices , dites-moi , si jamais il a pu vous communiquer ses vertus.

LE B. DE BRETEUIL.

Votre panégyrique du peuple , vient vraiment fort à propos , au milieu des brigandages qu'il exerce de sang-froid dans toutes les provinces.

M. NECKER.

De grace , Monsieur , ne confondez jamais le peuple & la populace ; ce sont les vices même du gouvernement , dont le vrai peuple gémit , qui ont formé la populace en France ; cette populace est devenue une espèce de nation dans la nation ; c'est le ramas impur de cette multitude d'hommes sans mœurs , sans principes , sans lumières , sans occupation & sans propriété , qui pullulent dans toutes les grandes villes du Royaume , sous l'in-

fluence de la corruption des hommes riches & puissans , comme des reptiles vénéreux naissent & pullulent dans la fange la plus infecte : tandis que le bon peuple vit de son travail , la populace ne vit que de ses vices & souvent de ses crimes : dans les temps de paix , elle est bien plus l'ennemi du peuple , qu'elle ne craint pas , que des grands , dont elle redoute la puissance ; mais dans un moment de désordre , elle cherche à se mêler avec le peuple dont elle est voisine , à le faire fermenter de son venin , & c'est alors que paroissent se confondre les fureurs de la populace , avec les plaintes du véritable peuple ; cependant vous accusez ce peuple seul , des excès de cet ordre d'hommes , ennemis de tous les autres ; c'est vous qui avez formé par la contagion de vos exemples , cette foule d'oisifs & de méchans , & vous voulez rendre un peuple honnête & laborieux comptable des forfaits dont il pourroit , à juste titre , vous demander compte à vous-même.

Mde. DE POLIGNAC.

En vérité , Monsieur , vous devriez par pitié épargner à des voyageurs horriblement fatigués , ces tirades affommantes sur le peuple : ce sont des propos si rebatus , des lieux communs si usés

M. NECKER.

Ils sont usés , Madame , pour les entrailles de fer & les cœurs d'airain , pour des gens de cour , qui aiment mieux profiter des maux du peuple que les soulager , & les nier que les entendre.

L'ABBÉ DE VERMON.

Pure déclamation que tout cela !

LE B. DE BRETEUIL.

Oui , Monsieur , & quiconque est juste , conviendra , qu'après tout , le peuple François a toujours été l'un des mieux gouvernés de l'Europe.

M. N E C K E R.

Osez-vous le dire , Monsieur , & donner ce démenti à votre histoire entière ? Je vous défie , depuis la mort de Charlemagne jusques à l'avénement de Louis XVI , de me montrer dans cette histoire une époque , une seule époque , où le peuple François ait joui , pendant trente années seulement , de quelque bonheur , que dis - je , de quelque justice & de quelque repos.

L E B. D E B R E T E U I L.

Je vous ai dit & je vous soutiens , que nulle monarchie du continent de l'Europe , n'a été mieux gouvernée , à tout considérer , que la monarchie Françoisse.

M. N E C K E R.

Admirable excuse ! ainsi l'oppression d'un peuple sera justifiée par l'oppression de tous les autres ; & pour trouver un scélérat innocent , il suffira de lui trouver des complices : ah ! Messieurs , plut au ciel , que tous les

sujets des monarchies de l'Europe , imitassent le courage des François , comme ils ont partagé leur servitude. N'est-il pas temps enfin , que le bonheur & la liberté prennent la place de l'esclavage & du malheur , qui , depuis tant de siècles , ont enveloppé notre malheureux globe , & ne seroit-il pas plus beau de justifier la liberté des nations par celle de la France , que de vouloir excuser , comme vous le faites , sa servitude par la leur ?

Mde. DE POLIGNAC.

Bonheur , liberté , grands mots qui ne signifient rien pour le peuple ; il ne lui faut que du travail & du pain , avec cela , il est plus heureux que ses maîtres.

L'AB. DE VERMON.

Ce que vous dites , Madame , est excessivement vrai & même très-philosophique.

M. NECKER.

Je vous regarde , Madame , & je me

demande si, vous & vos pareils, êtes les Dieux d'Épicure, destinés à vivre d'ambroisie, dans un parfait repos : si vous êtes des Divinités, il faut, sans doute, vous adorer ; mais en vérité, si vous n'êtes que des hommes, convenez qu'il est permis au peuple de vous détester : eh ! quand il n'auroit besoin, pour être heureux, que de travail & de pain, sachez que le travail lui manque quelquefois, & le pain très-souvent.

Mde. DE POLIGNAC.

Eh ! Monsieur, il y a cent ans qu'on nous berce de ces exagérations, & dans le fait tout le monde vit : laboureurs, artisans, mendiants même, & personne ne meurt de faim.

M. N E C K E R.

Personne ne meurt de faim ! il y a bien plus de cent ans, Madame, qu'on entend ce propos dans la bouche de ceux qui risquent tous les jours de mourir d'indigestion ; ah ! si la faim & la misère tuoient les

hommes avec autant de fracas que l'artillerie les tue dans la guerre, vous vous cachez d'épouvante ; mais la faim tue sourdement & lentement, & sans doute il n'est pas étonnant que les grands, si insensibles aux maux même qu'ils voient, soient incrédules pour ceux qu'ils ne voient point.

On ne meurt pas de faim, dites-vous, Madame ; mais ces païsans qui ne vivent que de pain de millet, de sarrafin ou d'avoine : ces hommes qui ne parviennent jamais à la caducité, & rarement même parviennent à la vieillesse, qui périssent la plupart, avant le terme, par les excès du travail & l'insuffisance ou l'insalubrité de leurs nourritures ; ces infortunés, Madame, ne meurent-ils pas de faim ? leurs enfans, conçus dans la misère & la langueur ; infectés, avant de naître, & dans le sein même de leur mère, du vice originel de leur gouvernement, suçant après leur naissance, avec parcimonie, un lait aigri par la fatigue & l'infortune, ces enfans qui succombent avant la jeunesse, ou qui traî-

nent la vie dans tous les âges , ne meurent-ils pas de la faim de leurs parens ? que dis-je , ces enfans même qui ne naissent pas , & dont les malheureux pères se garantissent , comme s'ils étoient des ennemis , n'est-ce pas la faim & la misère qui les tuent dans leur germe ? ne chasse-t-elle pas des campagnes tous ces hommes , qui , devenus domestiques & artisans dans nos villes , y viennent servir la corruption des autres , en se corrompant eux-mêmes , & préparent de loin à l'État , tous les crimes & les vices qu'enfante l'oïfiveté ? Vous dites qu'on ne meurt pas de faim , faut-il donc vous apprendre , Madame , que la moitié de ceux qui portent le triste nom de François , ne jouit d'aucune propriété , & que la plupart ne sont pas même assurés du travail , qui peut leur tenir lieu de la propriété ? faut-il vous dire , qu'un mois de maladie précipite souvent ces misérables avec leur famille , de l'indigence à la mendicité , de la mendicité aux vices , des vices aux crimes , & des crimes aux

supplices ; pauvres , méchans , coupables & punis pour des fautes dont la source est souvent dans les loix , & plus souvent dans les Magistrats même.

Et ceux, Madame, qui, dans cette Nation célèbre par sa légèreté, & qui, jusqu'à ce jour, ne devoit l'être que par sa patience; ceux qui jouissent de quelque propriété, voient la moitié, les deux tiers, les trois quarts de leurs revenus dévorés par des impôts : & pourquoi cette affreuse situation ? pour une suite à peine interrompue de guerres non moins insensées que cruelles, pour des fêtes, des carrouzels, des édifices inutiles, pour des profusions scandaleuses, à des femmes lubriques, à des courtisans avides, pour un enchaînement de désordres, enfin, qui épouvante l'humanité, les loix & les mœurs.

Voilà ce qu'on a fait de la fortune de ces François que vous ne pouvez plaindre : & leur liberté, Madame, leur liberté, qu'en a-t-on fait ?

Mde. DE POLIGNAC.

Ah ! voici sans doute de la rhétorique sur les lettres-de-cachet.

L'ABBÉ DE VERMON.

Le sujet est pathétique , à la vérité ; mais un peu trivial , j'ai l'honneur de vous en avertir.

M. NECKER.

Ose-t-on parler avec cette légèreté de cette abominable tyrannie ? & quelle ame un peu sensible , quelle ame humaine , peut songer sans frémir , que ces malheureux François ont vu s'élever sur leurs têtes presque autant de forteresses pour les emprisonner que pour les défendre : depuis deux siècles , ces prisons appelées prisons d'Etat , & qu'on devoit nommer prisons du despotisme , ces horribles lieux étoient peuplés de citoyens innocens , & quelquefois de citoyens vertueux : on voyoit tous les vices , l'orgueil insolent , l'infame avarice , la dé-

bauche la plus effrénée , faire de ces prisons d'Etat l'instrument de leurs desseins & le supplice de leurs victimes ; enfin , ces affreuses tyrannies étoient parvenues au point , que le plus sûr moyen , peut-être , de les faire cesser , eût été de les faire connoître aux Princes même dont on profanoit le nom , pour les autoriser.

L'ABBÉ DE VERMON.

Eh bien ! Monsieur , il falloit les faire connoître , & cela suffisoit

M. NECKER.

Vous me dites cela , Messieurs ; eh ! qui fait mieux que vous , qu'on ne laisse entrer dans l'oreille des Rois , que ce que les courtisans veulent bien qu'ils sachent ; hélas ! tandis que d'indignes Ministres emprisonnent leurs sujets sous leur nom , ces Rois sont emprisonnés eux-mêmes par leurs favoris , par tous ceux qui les environnent ; leurs sentinelles sont posées , leurs portes sont

ouvertes ou fermées , rien ne se fait autour d'eux ; ils ne font rien eux-mêmes que par l'ordre & l'impulsion de quelques hommes qui rient dans leur cœur , en les nommant leurs maîtres.

Mde. DE POLIGNAC.

Réjouissez - vous donc , Monsieur , de la noble conquête de la Bastille , & bénissez le ciel de l'assassinat du malheureux Launay.

M. NECKER.

Non , Madame , je ne remercierai jamais le ciel pour des meurtres ; mais je saurai quelquefois démêler une providence admirable dans des maux qui produisent de très-grands biens : je plains un peuple furieux , qu'on a conduit , comme par la main , à toutes les atrocités de la vengeance ; je plains ceux qui en furent les victimes ; mais l'emploi de M. de Launay étoit infâme , & sa conduite a été horrible ; en frémissant de

sa mort, je vois que sa tête fera long-temps pour la tyrannie la tête de Meduze ; les Rois, les Ministres, tous ceux qui gouvernent les hommes en Europe, appercevront long-temps cette tête sanglante, sur les débris de la Bastille & pâliront d'effroi : enfin, Madame, vous le dirai-je ? j'oublie presque la mort de Monsieur de Launay, quand je vois qu'elle a rendu la vie à des cadavres vivans, enfouis dans ce sépulcre du despotisme, dont ce malheureux étoit l'exécrable gardien ; & s'il faut vous parler avec franchise, la prise de la Bastille me paroît la seule conquête utile, que les armes des François aient faites depuis trois siècles.

M. DE BRETEUIL.

En supposant, Monsieur, que le Gouvernement François fut aussi vicieux que vous le prétendez, pourquoi ne pas réformer insensiblement des abus qui s'étoient formés de même ? Pourquoi donner à un corps foible & languissant un remède aussi violent

que des États-Généraux ? Pourquoi risquer des révoltes , sous le prétexte d'opérer une révolution ?

M. N E C K E R.

Je suis bien loin , Monsieur , de convenir que les États - Généraux soient un remède violent , ni que le peuple François soit un peuple de révoltés ; les États-Généraux étoient par eux-mêmes un remède doux & simple ; le peuple François étoit obéissant , fidèle , & même généreux ; mais ce sont les gens de Cour , ce sont les ennemis du peuple , qui ont fait aigrir & fermenter ce remède , en y jettant des levains étrangers ; ce sont eux qui ont précipité le peuple vers la révolte , en l'aiguillonnant à force d'outrages & d'impostures.

Mais laissons ces reproches ; vous dites , Monsieur , qu'il falloit réformer le Gouvernement peu à peu : croyez-vous de bonne foi , que le despotisme , parvenu au point où il étoit en France , pût être arrêté par cette méthode lente & palliative ? Quand

vous opposez un léger obstacle au despotisme ; que fait-il d'abord ? Il recueille toutes ses forces pour le surmonter , & sa violence s'accroît de cet effort ; c'est ainsi que chaque résistance est un sujet de victoire , & chaque victoire un accroissement d'oppression. Non , non , Messieurs , le despotisme ne tirant sa force que de la foiblesse extrême du peuple , le seul moyen de le détruire est de rendre , à son tour , au peuple toute son énergie ; mais , enfin , Monsieur , par quels autres moyens pouvoit-on , selon vous , tempérer le despotisme en France ?

M. DE BRETEUIL.

Eh ! Quoi , Monsieur , n'aviez-vous pas les Parlemens , la Noblesse & le Clergé ?

M. N E C K E R.

Oui , Monsieur , la nation Française avoit les Parlemens , la Noblesse & le Clergé , & la nation avoit encore le despotisme ; les Parlemens , le Clergé & la Noblesse ne seront jamais que des instrumens dangereux , sans
des

des assemblées nationales qui les veillent & les dirigent.

M. DE BRETEUIL.

Quoi, Monsieur, les Parlemens n'étoient pas une digue contre le despotisme? ils ne réclamoient pas sans cesse contre les impôts & l'autorité arbitraire? n'étoient-ils pas dans une guerre continuelle avec la Cour?

M. NECKER.

Plaisante guerre! toujours suivie d'un traité de paix, qui se faisoit aux dépens du peuple, pour l'avantage de la Cour & des Parlemens.

M. L'ABBÉ DE VERMON.

Vous prétendez donc que ces remontrances, ces lits de justice, ces arrêts de défense, ces exils des Magistrats n'étoient qu'une comédie inutile, un jeu concerté entre le Roi & les Parlemens?

M. NECKER.

Je ne dis pas cela, Monsieur; mais je

soutiens que c'étoit un combat où chaque partie vouloit se rendre maître du peuple , & qu'on terminoit en se le partageant : je soutiens , que les Parlemens ne pouvant jamais assez pour la nation , pouvoient toujours trop contre les particuliers.

Le Monarque , ou plutôt ses Ministres , vouloient-ils opprimer la nation , les Magistrats n'avoient jamais assez de forces réelles contre le despotisme ; & souvent , par séduction ou par découragement , ils n'avoient pas même la volonté de le contenir.

D'un autre côté , les Magistrats vouloient-ils opprimer les particuliers ? les Ministres , embarrassés par les formes , & d'ailleurs peu inquiets du sort de quelques individus , laissoient agir les Magistrats , sans les réprimer.

Ainsi , par l'institution vicieuse de ces pouvoirs , qui se balançoient trop ou trop peu , les Magistrats , après quelque simulacre de résistance , abandonnoient , en gros , la nation au despotisme des Ministres , qui livraient , à leur tour , en détail les citoyens à la ty-

rannie des Magistrats ; telle étoit constamment la marche des choses en France : des oppressions générales de la part de la Cour, malgré les remontrances des Parlemens, & des oppressions particulières de la part des Parlemens, malgré les plaintes des sujets.

Mde. DE POLIGNAC.

Comment accorder ce que vous dites, Monsieur, avec la haine constante de la Cour contre les Parlemens.

M. N E C K E R.

C'est que le despotisme voudroit tout faire avec facilité, & que la moindre résistance l'irrite ; il ne sent pas que toute résistance vaincue augmente sa force.

Aussi, Madame, à quoi ont abouti ces combats des Parlemens ? c'est dans le moment où l'indigence publique & particulière étoient au comble, que ces Parlemens ont enfin appelé la nation à veiller à sa fortune. Depuis quatre-vingts ans, ils ne se sont point lassés d'enregistrer des loix fiscales : au lieu d'un refus constant & courageux, au lieu de

cet appel à la nation , qu'ils font tant valoir , aujourd'hui , qu'ont-ils fait ? Des rémontrances : objets des louanges ou de la censure de quelques Rhéteurs , de la dérision de la Cour , de l'oubli du Monarque & du désespoir des fujets , à qui les Magistrats offroient de vaines paroles pour dédommagement du sacrifice de leur fortune.

Quand les Ministres des Rois veulent violer les loix , se contentent-ils de parler ? Ils agissent : & quand il s'agissoit de les défendre , suffisoit-il de parler sans agir ? Calculez , Messieurs , si vous le pouvez , tous les maux que les Parlemens ont fait à la nation , en s'arrogeant le droit de sanctionner les loix ; quelles guerres ils ont fait entreprendre ! quels flots de sang ils ont laissé verser ! quelles horribles dissipations ils ont soutenues ! & vous conviendrez qu'il n'est pas facile d'expier jamais le crime d'avoir ruiné la nation , en la privant du droit le plus sacré , de la seule ressource salutaire : en un mot de ses États-Généraux.

M. DE BRETEUIL.

Je vous passe les Parlemens ; mais , enfin , n'aviez-vous pas la Noblesse & le Clergé pour soutenir la monarchie , sans les États-Généraux , qui devoient l'ébranler , quoique vous puissiez dire ?

M. N E C K E R.

Je vous l'ai déjà dit , Monsieur , sans les États-Généraux de la nation , la Noblesse & le Clergé ne sont propres qu'à précipiter le Gouvernement vers le despotisme , où sa nature le fait déjà pencher.

M. DE BRETEUIL.

Quoi ! vous n'admettez pas les grands principes de Montesquieu ? vous ne convenez point que la Noblesse & le Clergé sont dans la Monarchie des corps intermédiaires , nécessaires & suffisans pour contenir le despotisme ?

M. N E C K E R.

J'avoue , au contraire , que je n'ai jamais

conçu les principes de Montesquieu sur ce sujet ; quand il a dit , par exemple , *point de Noblesse* , *point de monarchie* , s'il a entendu par là que la Noblesse est une suite nécessaire du gouvernement monarchique , il a raison sans doute ; mais s'il prétend que la Noblesse fait subsister la monarchie , il me semble qu'il a grand tort.

M. DE BRETEUIL.

Comment, Monsieur, la Noblesse n'est-elle pas intéressée à soutenir la monarchie, pour la défense même des privilèges dont elle y jouit ?

M. NECKER.

Je vois très-bien, Monsieur, comment un corps de Noblesse doit maintenir l'autorité du Monarque contre les entreprises du peuple. C'est du Monarque que les Nobles tirent leur splendeur & leur puissance ; en le défendant, ils se défendent eux-mêmes ; mais je ne vois pas, je vous l'avoue, pourquoi la Noblesse soutiendra les intérêts du peuple contre les en-

treprises du Monarque. Elle partage la richesse & la puissance du Prince , elle a donc intérêt de les augmenter sans cesse ; elle doit donc favoriser le despotisme. Je fais que des hommes prudents entreverront , dans l'avenir , la Noblesse même écrasée par le despotisme sur les ruines du peuple ; mais ce n'est point sur l'avenir que les hommes se dirigent , & toujours la vue des avantages présens les emporte. Dans le fait , a-t-on jamais entendu sortir du sein de la Noblesse une réclamation contre des lettres de cachet , les impôts , & tous les abus du despotisme ? Depuis que l'autorité royale a subjugué les grands du royaume , n'ont-ils pas travaillé , sans relache , à consolider , dans la main de nos Rois , le despotisme , que ces Rois avoient arraché des leurs ? Toujours prêts à servir , pourvu qu'ils commandent , comptant rien l'avilissement quand il les conduit à la domination ; ne veulent-ils pas , ne chérissent-ils pas ce despotisme dont ils recueillent tous les fruits , tandis que le Monarque n'en éprouve souvent

que l'embarras & le danger ? Qu'importe le bien public à des hommes qui toujours fondent leur fortune sur la faveur du Prince , & jamais sur la protection des loix ? Quelle vertu , quel patriotisme peuvent subsister chez les grands , quand leur grandeur même est le prix de leur oppression sur le peuple , & de leur bassesse pour le Monarque ? Que pouvoit-on attendre de mieux du reste de la Noblesse du royaume ? Toujours idolatre d'une Cour qui la dédaigne , mettant toute son ambition à l'approcher , & son orgueil à l'imiter ; enflée des distinctions de naissance, de rang, & les regardant comme le suprême dédommagement de la liberté , dont elle n'a plus aucune idée ; d'une Noblesse , en un mot , entièrement inconciliable par tous ses préjugés avec le peuple qu'elle accable de ses mépris.

L'ABBÉ DE VERMON.

Dans ce dénigrement général , je n'ose point parler à M Necker de notre pauvre Clergé , dont Montesquieu , qui en valoit bien

un autre, n'a pourtant pas laissé de dire aussi beaucoup de bien.

M. DE BRETEUIL.

Oui, sans doute, il a prononcé en toutes lettres, qu'autant que le pouvoir du Clergé est dangereux dans une république, autant il est convenable dans une monarchie qui va au despotisme.

M. N E C K E R.

Soyons de bonne foi, Messieurs; concevons que, l'histoire à la main, Montesquieu ait osé avancer une assertion qu'elle dément à chaque page? ne prouve-t-elle pas qu'il se fait naturellement, entre le Clergé & le Monarque qui marche au despotisme, une ligue contre les loix qui les gênent tous deux; ils travaillent de concert: le Monarque devient ou paroît superstitieux, & les Prêtres prêchent au peuple la servitude.

Peut-être, quand ces deux pouvoirs auroient absorbé tous les autres, ils se contiendroient mutuellement: mais ce seroit sans fruit pour le peuple; il n'auroit plus, dans

les divisions entre le despote & les prêtres ; que l'alternative de l'oppression civile ou religieuse.

Voilà , je pense , la première cause du pouvoir extrême de la religion dans les États despotiques : un despote favorise les prêtres , parce qu'ils le favorisent extrêmement lui-même.

M. DE BRETEUIL.

Mais , enfin , Monsieur , quand on vous accorderoit qu'il n'étoit pas possible de réformer le gouvernement François , sans assembler des États-Généraux ; comment excuserez-vous la conduite de notre Tiers-État , qui a eu l'audace de s'appeller la Nation ; qui , d'un seul coup & de sa propre autorité , anéantit les ordres de l'État , efface les distinctions fondamentales , & renverse notre constitution ?

M. NECKER.

Avant de prononcer , si l'on a renversé votre constitution , il faudroit examiner , si

jamais vous avez eu une véritable constitution.

Mad. DE POLIGNAC.

Quoi ! notre gouvernement n'est pas une monarchie ?

M. NECKER.

Ce mot n'est qu'un vain son, Madame, si par là vous entendez votre gouvernement depuis Louis XIII ; votre monarchie est le despotisme d'un seul homme ; avant Louis XIII, c'étoit la tyrannie de plusieurs.

M. DE BRETEUIL.

Vous avez beau dire, c'est un point convenu que le Roi & les États-Généraux, composés des trois ordres, formoient notre ancienne constitution.

M. NECKER.

Peut-on dire que des Assemblées nationales, convoquées de loin en loin, sans forme assurée, sans règles fixes, toujours négligées, souvent tout-à-fait oubliées, flottant au gré des événemens & de l'ignorance de vos pères, aient

jamais pu former la base de votre constitution ? Dans laquelle de ces assemblées, votre nation a-t-elle été véritablement représentée ? Dans quel temps, par quel contrat a-t-elle établi & fixé une constitution politique ? Oseroit-on le dire ? Quelle pitié, dans ce siècle, d'entendre des hommes chercher les fondemens de leurs loix politiques, au milieu des ruines de l'ignorance & de la barbarie, & disputer sur des dates, au lieu d'invoquer des droits ! Quoi ! leur dirois-je, vous avez tous le cœur humain qui vous parle, & vous fouillez dans des archives qui sont muettes ! Vous êtes tous hommes, & vous ne pouvez convenir de ce que doit être un citoyen ! N'entendez-vous pas, ou feignez-vous de ne pas entendre ce cri de la nature & de la raison, qui vous dit, que jamais le petit nombre ne peut gouverner le plus grand, sans son exprès consentement ; que toute constitution, enfin, n'est qu'un contrat fondé sur des conditions mutuelles ? Messieurs, les gens de Cour, mettez la main sur la conf-

cience ; c'est aujourd'hui le seul , le premier moment où , depuis huit siècles , la nation Françoisè ait pu véritablement contracter avec ceux qu'elle veut pour ses maîtres ; & n'est-ce pas une dérision cruelle d'opposer une prétendue constitution , laquelle doit être l'ouvrage de la raison & de la liberté , à une nation qui , jusqu'à ce jour , n'a jamais fait que changer d'esclavage ?

L'ABBÉ DE VERMON.

On ne cesse de parler d'un contract social qui n'a jamais existé , & n'est qu'une chimère ; n'est-il pas plus raisonnable d'appuyer l'autorité d'un Roi , sur le premier droit de la nature , celui qu'un père a de gouverner ses enfans ? Peut-on alléguer de plus noble origine ?

M. N E C K E R.

Vous avez raison , Monsieur ; de ce qu'un père de famille peut gouverner ses enfans , il faut conclure qu'un Roi enfant peut gouverner tous les pères de famille !

Mad. DE POLIGNAC.

M. Necker se mêle aussi de plaisanter ?

M. N E C K E R.

Eh ! comment réfuter des principes absurdes autrement que par la raillerie ?

M. DE BRETEUIL.

Tout ceci , Monsieur , n'est que votre opinion particulière ; mais , lorsque dans une nation il s'élève deux partis opposés , que l'un dit : *il n'y a point de constitution* , tandis que l'autre assure qu'il y en a une ; une telle querelle ne pouvant être terminée que dans une assemblée de la nation , la justice & la raison n'exigent-elles pas que cette nation s'assemble au moins dans la même forme qu'elle s'étoit assemblée pour la dernière fois en 1614 ?

M. N E C K E R.

Eh ! pourquoi ne s'assembleroit-elle pas , comme elle s'assembloit sous Charlemagne ? Je demande , qu'on me donne une raison légi-

time de préférence : les uns assurent qu'il faut s'en tenir au dernier état des choses ; les autres disent qu'il faut revenir au premier. Ceux-là soutiendront que le dernier État est un État rectifié ; ceux-ci protesteront qu'il est corrompu : s'il falloit juger cette question par l'autorité, mettroit-on quelque comparaison entre la grandeur & l'habileté de Charlemagne, qui régla les premières assemblées de votre nation, & les qualités d'un Charles VII, d'un Louis XI, d'un Charles VIII, d'un Charles IX, d'un Henri III, sous qui s'assemblèrent ensuite vos États-Généraux ?

Mais laissons les dates, & ne parlons que des choses. Quoi ! Messieurs, toute la nation convient que sa constitution politique est vicieuse ; le peuple demande à grands cris une assemblée nationale, capable de réformer ces vices : & quelques Nobles, quelques Ecclésiastiques veulent que cette assemblée soit formée précisément de la seule manière propre à ne réformer aucun vice !

Le peuple dit au Clergé, vous ne devez

point faire un ordre séparé dans l'État ; c'est sous ce prétexte que vous avez causé mille maux , dont nous voulons la réforme : que répond le Clergé ? Nous ne pouvons consentir à nous assembler qu'en ordre séparé , avec le droit d'empêcher toutes les réformes qui ne nous conviendront pas : le peuple dit à-peu-près les mêmes choses à la noblesse qui lui fait la même réponse. Que penser d'une assemblée dont l'objet est la réforme de l'État , & dont la constitution auroit été telle , que la réforme dépendoit uniquement de la bonne volonté des oppresseurs ?

M. DE BRETEUIL.

Le Clergé & la Noblesse ne pouvoient-ils pas faire le même raisonnement au peuple ? Vous demandez la réforme des abus ; mais de la manière dont vous prétendez former votre assemblée nationale , au lieu de réformer des abus , vous anéantirez nos droits.

M. NECKER.

Vos droits ! mais songez-vous, Monsieur,
qu'il

qu'il n'existe plus de droits politiques ; quand une nation entière réclame contre sa constitution ? Songez - vous que jamais réclamation ne fut aussi complète ? C'est un prodige dont l'histoire humaine n'offre point d'exemple , que dans une nation de plus de vingt - quatre millions d'individus, on ait pu constater juridiquement & par écrit, le vœu général, de réformer la constitution ; & pour cela de confondre tous les ordres dans une seule assemblée ; où les opinions feroient recueillies par tête : assurément on ne peut nier que l'unanimité des cahiers du Tiers-État , ne soit la preuve la plus authentique , la plus éclatante , de la volonté générale de la nation ; volonté devant laquelle , à l'exception des loix naturelles , toutes les autres loix fléchissent.

M. DE BRETEUIL.

Ainsi, Monsieur , d'après vos admirables principes , un peuple mécontent , ou qui croit l'être , pourra renverser toutes les loix , anéan-

D

tir toutes les propriétés & les droits les plus reconnus.

M. N E C K E R.

A Dieu ne plaise , que je dise cela ! Un peuple entier, Monsieur, ne peut pas plus qu'un seul homme , attaquer les loix & les droits qui dérivent de la nature humaine , & le droit de propriété légitimement acquise & transmise me paroît de ce nombre.

Ce que j'ai dit , & ce que je répète , Messieurs , c'est que tous les chefs de famille d'une nation , ont incontestablement le droit , par un accord unanime , de changer le gouvernement de la grande famille de l'État , comme chacun a le droit incontestable de changer , au gré de sa raison , le gouvernement de sa maison.

M. L'ABBÉ DE VERMON.

Fort bien , Monsieur ; il suffira donc pour renverser le meilleur gouvernement , d'une poignée de fourbes ou d'ambitieux ; qui

échaufferont une populace insensée & même stupide, en lui montrant autour d'elle, quelques maux chimériques, & dans le lointain un bonheur, plus chimérique encore : à quoi réduisez-vous toutes les sociétés civiles de la terre entière ? A des dévastations continuelles : & le voisinage d'un volcan seroit moins funeste que de tels principes.

M. N E C K E R.

Je pourrois bien vous répondre, Monsieur, que si l'on risque avec mes principes, les malheurs momentanés d'une guerre civile, on est sûr avec les vôtres, des calamités continuelles d'un affreux despotisme. Je pourrois vous demander laquelle de ces deux maladies, est la plus fâcheuse pour le corps humain, ou quelques accès d'une fièvre violente qui tend à le guérir, ou bien une paralysie, qui le conduit de la langueur à la mort ; mais cette réponse sans doute vous paroîtroit violente.

M. DE BRETEUIL.

Oui , pardieu : elle nous paroîtroit ce qu'elle est.

M. N E C K E R.

Eh bien , Messieurs , laissons-la , & rassurez - vous bien sur l'abus de mes principes : connoissez les hommes & lisez l'histoire , vous verrez que s'il y a quelque chose de chimérique , ce sont vos craintes.

Quand l'homme a été subjugué par l'habitude de l'esclavage , rien n'est plus difficile à lui persuader que sa liberté originelle , & la nature lui paroît une chimère , auprès de la coutume ; l'excès de l'oppression n'est pas même capable de le rappeler à lui-même ; & j'ose en un mot vous défier , de me citer un peuple , je ne dis pas heureux , par son gouvernement ; mais gouverné seulement avec quelque modération , qui se soit soulevé pour recouvrer les droits de la liberté politique : vous ne verrez au contraire sur toute la face de la terre , que des peuples abrutis , domptés

comme des bêtes de somme , & supportant leurs fers , comme les animaux portent leur fardeau. Non , non , Messieurs , ce n'est point le soulèvement des peuples qu'un homme sage doit craindre , c'est bien plutôt leur stupide patience : & si quelque chose pouvoit prouver que l'homme n'est pas digne d'être libre , ce seroit sa facilité à se passer de la liberté , plutôt que celle d'en abuser.

M. DE BRETEUIL.

Venons au fait , Monsieur , & dites-moi de grace , si nos laboureurs & nos artisans François , savent seulement un mot de notre constitution politique , & de celle qu'il est bon de mettre à sa place : à quoi donc se réduit ce bel accord unanime , & cette magnifique volonté générale , que je n'ai jamais eu l'honneur de comprendre : plaisante volonté , que celle de gens qui ne savent , ni ce qu'ils veulent ni ce qu'ils doivent vouloir !

Votre prétendue volonté générale , est celle de cinq ou six cent députés du Tiers - État ,

ou plutôt c'est à proprement parler, la volonté d'une douzaine de têtes, qui gouvernent & font vouloir toutes les autres : certes il valoit bien la peine de se tant évertuer, pour nous soustraire à l'obéissance d'un Roi, & nous soumettre à la fantaisie d'une poignée de bourgeois : despotisme pour despotisme, j'aime encore mieux celui d'un ancien maître, que celui de mes inférieurs.

M. N E C K E R.

Je ne crois pas plus que vous, Monsieur, les laboureurs & les artisans François de grands politiques ; mais s'ils n'ont pas des lumières bien nettes sur les remèdes à leurs maux, ils en ont tous un sentiment très-certain. Tous sentent en effet qu'ils sont accablés d'impôts, qu'ils ne sont assurés, ni de leur fortune ni de leur liberté ; tous se regardent comme la proie de quiconque est riche & puissant, & tous assurément veulent le changement de cet état ; voilà leur sentiment unanime, voilà leur volonté générale, & celle-la suffit. Quant aux

moyens & aux remèdes , ils s'accordent tous à s'en rapporter à des hommes plus éclairés qu'eux , c'est encore une volonté très-générale & même très-sage ; que faut-il de plus ?

Vous dites , Monsieur , que vous préférez le despotisme d'un Roi , à celui d'une douzaine de députés du Tiers - État : ce propos de courtifan , ne mériterait pas d'être relevé sérieusement , je vous dirai pourtant que si cette douzaine de députés despotes , proposoient toujours des sottises à l'assemblée nationale , il n'y a pas d'apparence qu'ils pussent la diriger long-temps , & si leur empire vient de la supériorité de leurs lumières , vous conviendrez qu'il est très-différent de l'empire des Rois : une différence encore que vous ne nierez pas , c'est que ces députés , quels qu'ils soient , seront soumis les premiers aux loix qu'ils feront , & c'est à mon avis , un assez grand motif pour rendre ces loix sages. En est-il ainsi des Rois , Messieurs , qui font les loix pour les autres & jamais pour eux-mêmes : enfin les mauvaises loix

qu'une première assemblée auroit faites, peuvent être corrigées par la seconde, au lieu que les Rois ont grand soin d'établir des loix incorrigibles, parce que leurs vices sont pour le peuple, & leurs avantages sont pour les grands.

MAD. DE POLIGNAC.

Eh bien ! Monsieur, quelle admirable constitution vont donc nous donner ces oracles de la nation ?

M. NECKER.

Je l'ignore, Madame, mais je fais qu'ils ont de grands motifs & de grands secours pour bien faire.

M. DE BRETEUIL.

Et nous verrons ces motifs & ces secours conduire la France à un gouvernement, qui ne fera qu'une république monstrueuse, ou plutôt une anarchie.

M. N E C K E R.

Eh ! pourquoi , établiroit - on une république , quand tous veulent une monarchie.

M. L'ABBÉ DE VERMON.

Ils conserveront le mot & détruiront la chose.

M. N E C K E R.

Sur quoi fondez - vous , ce malheureux préface ?

M. DE BRETEUIL.

Ne voyez - vous pas , avec quel acharnement ils ont voulu délibérer par tête , confondre tous les ordres & former une assemblée nationale qui est toute dans l'esprit de la république ? Vous les verrez consacrer infailliblement cette belle méthode d'opiner ; elle deviendra forme constitutive du gouvernement ; & graces à cet ordre nouveau , la Noblesse & le Clergé écrasés avant vingt ans , laisseront sans intermédiaires le Monarque aux prises avec le peuple , qui fera le

plus misérable esclave , s'il est vaincu ; ou réduit à la plus déplorable anarchie , s'il est vainqueur. Tels seront dans une monarchie, les effets infaillibles d'une assemblée législative où tous les ordres seront confondus.

M. N E C K E R.

Je conviens que cette forme d'assemblée & de délibération , ne me paroît point du tout propre à la conservation de la monarchie , & que le Tiers - État maître des loix par la prépondérance de ses suffrages , les feroit vraisemblablement servir à ramener la Noblesse & le Clergé au niveau d'une égalité , que les inférieurs chérissent toujours : j'avoue qu'alors le gouvernement étant sans contre-poids , il s'établirait nécessairement un combat dangereux entre le peuple & le Monarque ; mais j'espère que les députés des communes, échapperont aux illusions de cette ambition ; on lira , on discutera avec profondeur ce fameux paragraphe de Montesquieu.

Il y a toujours dans un État , dit-il , des

gens distingués par la naissance , les richesses ou les honneurs ; mais s'ils étoient confondus parmi le peuple , & s'ils n'y avoient qu'une voix comme les autres , la liberté commune seroit leur esclavage , & ils n'auroient aucun intérêt à la défendre , parce que la plupart des résolutions seroient contr'eux. La part qu'ils ont à la législation doit donc être proportionnée aux autres avantages qu'ils ont dans l'État ; ce qui arrivera , s'ils forment un corps qui ait droit d'arrêter les entreprises du peuple , comme le peuple a droit d'arrêter les leurs.

M. DE BRETEUIL.

Montesquieu aura beau dire & prouver , que confondre les ordres des citoyens dans une Monarchie seroit une énorme sottise , c'est précisément pour cela , que l'assemblée nationale ou plutôt populaire , ne manquera pas de la faire.

La raison montrera sans doute à quelques-uns , qu'une telle institution sera funeste à

la liberté publique, dans le gouvernement monarchique ; mais la passion montrera bien mieux au plus grand nombre, que dans la confusion des ordres, il sera facile & doux d'écraser la Noblesse & de la réduire à l'égalité : pouvez-vous ignorer que dans toute assemblée nombreuse, c'est la passion dominante de tous, & non la raison de quelques-uns, qui forme les décisions ? & n'est-ce pas une folie de se flatter qu'une assemblée tumultueuse de huit ou neuf cent personnes, puisse consommer le grand œuvre d'une constitution assez sage, pour ramener & conserver la liberté dans le gouvernement le plus grand de l'Europe, & chez la nation la plus légère, la plus impétueuse, & politiquement parlant, la plus corrompue ?

Une telle constitution seroit le chef-d'œuvre du génie, de la méditation & de l'expérience : à peine Locke & Montesquieu, méditant & conférant ensemble une année entière, en viendroient à leur honneur ; & vous voulez

que cette foule d'hommes, envoyés tout-à-coup & comme par hazard, de toutes les parties de la France, sans expérience de la pratique des gouvernemens, sans lumières acquises sur leur théorie, ne sachant considérer aucun des maux de l'État dans leur première source, aucun des remèdes dans leurs effets éloignés, la tête & le cœur uniquement remplis de leurs préjugés, de leurs passions, de leurs haines & de leurs vengeances; vous voulez que tous ces gens-là fassent une constitution ! ah ! j'aimerois mieux cent fois qu'on la fit à coup de dez.

M. N E C K E R.

Certainement, Monsieur, vous exagérez beaucoup : je conviens avec vous qu'il vaudroit mieux, peut-être, que la constitution Françoisse fût l'ouvrage de deux ou trois hommes, tels que Locke & Montesquieu, au-lieu de neuf cent Députés, dont quelques-uns peut-être, ont été choisis un peu légèrement; je crois, comme vous, que dans toute assemblée

nombreuse , la passion l'emporte sur la raison ; je ne crois pas plus que vous tous les Députés exempts de préjugés , de passions & d'erreurs : malgré tout cela , plusieurs considérations me rassurent.

L' A B. D E V E R M O N.

Eh ! quelles considérations peuvent vous rassurer sur cette épouvantable cohue ? a-t-on jamais vu en France des États - Généraux établir rien de sage ?

M. N E C K E R.

Laissons le passé , Messieurs , il ne ressemble en rien au présent , & cette différence même me rassure : l'expérience , la réflexion & les exemples ont donné à la Nation Française des lumières que ses pères n'avoient pas , sur les droits de l'homme & les vrais principes des Gouvernemens. Sans doute quelques membres de l'Assemblée Nationale , peuvent être ignorans ; mais leur siècle est éclairé , les bons ouvrages sur la morale

civile & politique sont nombreux, & je ne doute pas que depuis la formation de l'Assemblée, chaque Député ne se soit appliqué à recueillir, tantôt en conversant, tantôt en lisant, les lumières acquises par ses contemporains, & qu'enfin ils ne soient tous montés au niveau de leur siècle.

LE B. DE BRETEUIL.

Quand je vous passerois les lumières des Députés, Monsieur, n'en craignez-vous pas la corruption, dans une Assemblée nombreuse, & composée d'hommes pour la plupart, d'une fortune très-médiocre & d'une extrême ambition?

M. NECKER.

Non, Messieurs, je ne la crains point; ceci est une circonstance unique : le peuple François, tout vieux qu'il est, éprouve aujourd'hui l'effervescence du patriotisme, comme le peuple le plus nouveau; aucun Député ne peut raisonnablement agir

par des vues d'ambition ou d'avarice : ils n'ont rien à espérer, & ce n'est point du tout le moment de la corruption.

La passion la plus dominante dans l'ame de tous les Députés est celle de se distinguer, de se faire un nom, chacun dans sa province, & tous ensemble dans l'Europe : or, cette passion est propre à les ramener à la sagesse ; ajoutez à cela l'expérience que l'Assemblée Nationale vient de faire, du danger extrême de la fermentation populaire ; ils sentiront, croyez-moi, combien cette masse épouvantable de vingt-quatre millions d'hommes, devient terrible dans ses mouvemens accélérés ; combien en constituant un tel peuple, il est nécessaire de l'enlacer dans les loix, pour le maintenir dans la liberté.

Mais sur-tout, il n'est pas un Député qui ne doive être aujourd'hui pénétré de la nécessité de montrer à cette nation, toute bouillante d'impatience & de colère, l'exemple de la modération, du calme & de l'union

l'union entr'eux. Ils savent que si ce volcan excitoit encore une éruption, la lave du peuple, en ravageant l'Etat, les entraîneroit eux-mêmes.

Considérez encore que tous ces hommes s'accordent sur l'objet de leur travail ; c'est l'établissement d'une monarchie tempérée ; quand on n'est pas divisé sur le but, on n'est pas loin de s'accorder sur les moyens ; & toutes les divisions de l'Assemblée Nationale, sur la constitution, se réduisant, à le bien prendre, à cette question unique : *confondra-t-on ou séparera-t-on l'Ordre de la Noblesse & celui des Communes ?* Il me semble impossible que cette question ne soit pas éclairée des plus vives lumières.

LE B. DE BRETEUIL.

Je crois bien comme vous, que dans la constitution nouvelle, on ne formera point l'Assemblée Nationale d'une seule chambre, où les Députés de tous les Ordres opine-

E

roient par tête ; mais je fais de bonne part qu'ils songent sérieusement à former deux chambres , également composées des Députés de la Noblesse , du Clergé & des Communes : chaque chambre votant séparément sur la même loi , elle seroit le résultat du vœu commun des deux chambres , sanctionné par le Roi : que direz-vous d'une si dangereuse idée ?

M. N E C K E R.

Une telle constitution, seroit en effet très-dangereuse ; elle réduiroit la Noblesse au désespoir ; en signant, comme par violence , cette loi politique, elle jureroit dans son cœur sa haine au nouveau gouvernement ; elle nourriroit sans cesse le projet de le ruiner : n'ayant point assez de forces par elle-même, sa politique nécessaire, seroit de s'unir à la force du Monarque & le Clergé non moins mécontent , se jetteroit du même côté ; ainsi la Cour toujours assurée dans les deux chambres , des suffrages de la No-

blesse & du Clergé , n'auroit besoin que de corrompre quelques Députés des Communes , pour se rendre la maîtresse absolue de la puissance législative , & bientôt l'État nouveau pencheroit vers sa ruine. Cet ordre de choses a trop d'inconvéniens pour que l'Assemblée Nationale l'adopte.

L'ABBÉ DE VERMON.

Eh pardieu ! les voilà bien embarrassés , que ne prennent-ils tout de suite la constitution Angloise , au-lieu de raffiner & de nous faire languir : celle-là est toute faite , elle en vaut bien une autre ; les Anglois se paient devant elle ; & nos divins Députés en s'épargnant bien de la peine & des sottises , nous épargneroient bien des craintes & des dangers.

M. N E C K E R.

Le ciel préserve la France d'adopter la constitution d'Angleterre ! ce qui suffit pour conserver la liberté dans une île , & dans un État de sept à huit millions d'habitans ,

conduiroit bientôt au désordre & à la servitude, une nation de vingt-quatre millions d'individus & placée dans le continent.

Mde. DE POLIGNAC.

Affurément, Monsieur, vous êtes difficile, si la liberté Angloise ne vous contente pas.

M. NECKER.

Je ne dis pas qu'on ne dût point se contenter en France d'avoir autant de liberté qu'en Angleterre ; mais je crois qu'on ne peut l'obtenir & la conserver par la même constitution.

L'ABBÉ DE VERMON.

Voilà ce qui s'appelle de la politique raffinée.

M. NECKER.

Il suffit, Monsieur, que ce soit de la politique raisonnable, & je crois que tous les esprits sages conviendront, que si notre constitution établissoit pour l'élection des

représentans de la nation, les mêmes loix que l'Angleterre, le royaume nourriroit dans son sein une guerre intestine continuelle.

Si, comme en Angleterre, les Députés étoient élus pour sept ans, avec la corruption, l'esprit de vénalité & le peu de vrai patriotisme qui règne encore en France; il n'y auroit point d'Assemblée Nationale qui n'eût avant trois années, vendu à la Cour le droit de faire des loix.

Si l'on exigeoit des Députés une fortune à-peu-près telle que la constitution l'exige en Angleterre, l'Assemblée Nationale se formant sur l'esprit de cette loi mercenaire, se rempliroit incessamment de faussaires, qui tromperoit la loi & revendroient en gros la nation, après l'avoir achetée en détail.

Si les Députés, comme en Angleterre n'étoient point comptables envers leurs commettans, ne pouvant dans un si vaste

royaume être aussi facilement surveillés qu'en Angleterre, se voyant sans frein dans une nation sans mœurs ; ces Députés, selon toute apparence, ne se conduiroient que selon leurs caprices & leurs passions.

Il faut en convenir, là où le caractère sérieux & réfléchi de l'Anglois, supplée souvent la règle ; il faut que la règle contienne le caractère impétueux & précipité du François.

Mde. D E P O L I G N A C.

Je voudrois , Monsieur , que vous disiez cela dans l'Assemblée Nationale, espéreriez-vous d'en être applaudi ?

M. N E C K E R.

Non , Madame , ce seroit assez d'en être approuvé , & certainement elle est assez éclairée , pour sentir l'extrême différence entre la nation Françoisse & la nation Angloise ; elles diffèrent autant par le caractère que par le nombre.

Il n'y a point en Angleterre de corps intermédiaire entre le Parlement & le peuple, aussi quand il s'agit d'élire un nouveau Parlement, la masse de la nation agit toute entière sur elle-même ; & malgré son caractère, elle devient alors plus agitée que la mer qui l'environne.

Ce moment où tout un peuple sent vivement sa liberté & sa puissance, tandis que les ambitieux sentent à l'excès leur dépendance du peuple, ce moment est si fâcheux, qu'il a forcé la constitution d'Angleterre à rendre son Parlement septennal, tant on a redouté dans le peuple l'habitude de la fermentation & de la corruption : on a mieux aimé courir le risque de laisser corrompre les représentans de la nation, dans l'espace de sept années, que de corrompre la nation même, en l'exposant à vendre ses suffrages toutes les trois années.

Mais, que feroit-ce en France ? la nation crouleroit bientôt sous l'effort de sa propre agitation ; aussi, si vous me permettez de le

dire, tout l'art de la constitution Française, pour gouverner un peuple trois fois plus nombreux que celui d'Angleterre, fera, de diviser son action, sans pourtant l'affoiblir, & de réunir les volontés en tenant les individus séparés.

M. LE BARON DE BRETEUIL.

Voilà, je vous l'avoue un prodige, d'une exécution difficile, séparer des hommes pour réunir mieux leurs volontés.

M. N E C K E R.

Il me semble que ce prodige peut s'opérer assez facilement, au moyen des États-provinciaux & des administrations municipales : si l'on ne choisissoit les Députés aux États-Généraux, que parmi les Députés aux États-provinciaux, & ceux-ci, parmi les hommes que la commune auroit choisi pour les administrateurs de chaque municipalité; vous conviendrez que, sans avoir besoin de

convoquer fréquemment une nation entière, d'agiter cette masse énorme, & de risquer de la corrompre en la faisant fermenter, on parviendrait, presque sans mouvement apparent, à composer l'Assemblée Nationale des hommes les plus sages & les plus éclairés du royaume; dans ce choix des hommes publics, qui passeroient du gouvernement des villes à celui des provinces, & des provinces aux États-Généraux; les volontés particulières se filtreroient, pour ainsi dire, & s'épureroient par tous ces canaux, pour se réunir sur les plus dignes sujets & dans les vœux les plus justes.

Il me semble, en un mot, en considérant l'union des villes dans le gouvernement de chaque province, & l'union des provinces, dans le gouvernement de l'Assemblée Nationale, qu'il s'agit de faire du gouvernement François une espèce de monarchie fédérative, composée de tous ces gouvernemens particuliers, dont tous les mouvemens régleroient cette vaste machine, par une progression lente & jamais par secousses.

LE B. DE BRETEUIL.

Et la Noblesse, Monsieur, vous n'en parlez point : pourquoi n'y formeroit-on pas une chambre haute comme en Angleterre ? ce projet flatteroit les grandes familles du royaume, & les plaintes de la petite Noblesse, exilée dans les provinces, ne seroient pas fort à craindre.

M. NECKER.

La chambre-haute de la constitution Angloise, seroit, à mon avis, un modèle aussi peu convenable pour nous, que la chambre des communes ; vous me le pardonnerez, Messieurs ; mais j'ose vous dire, que les grands Seigneurs François, ne sont point encore assez glorieux, assez jaloux de leur liberté, ni même assez riches pour former une chambre de représentans héréditaires du corps de la Noblesse ; une chambre haute en France, instituée sur le plan de celle d'Angleterre, seroit dans la main du Roi

comme la poignée de son épée : au-lieu de maintenir l'équilibre entre le Roi & les Communes, elle ne s'appliqueroit qu'à le détruire : corrompue & corruptrice, elle sèmeroit sur toute la face du royaume les germes de la servitude ; & je vous avoue , malgré l'opinion commune , que de simples Députés de la Noblesse, choisis dans le fond des provinces , loin de la corruption de la Cour , changeant à chaque Assemblée Nationale, formeroient un corps plus éclairé, plus citoyen & moins vénal : la Cour ne pourroit jamais acheter la majorité des Députés de la Noblesse, à chaque Assemblée Nationale ; & dans tout ce qui ne seroit point précisément prérogative de son ordre , on verroit la chambre de la Noblesse s'unir fortement aux Communes , par les mêmes intérêts.

L'ABBÉ DE VERMON.

Et le Roi , enfin , n'en veut-on faire qu'un Roi d'Angleterre ?

M. N E C K E R.

Puisque vous m'interrogez sur ce point délicat ; je vous dirai franchement , Monsieur , qu'à former une constitution vraiment libre , il est douteux qu'on puisse laisser à un Roi de France , autant de pouvoir qu'à celui d'Angleterre ; l'étendue de la France & sa situation lui donneroient de bien plus grands moyens d'abuser ; & le même pouvoir qui laisse l'Angleterre libre sous son Roi , pourroit asservir la France sous le sien.

L' A B B É D E V E R M O N .

Spéculations bien vagues que tout cela !

M. N E C K E R.

Point du tout , Monsieur , & je ne vous en citerai qu'un exemple : le Roi d'Angleterre a le pouvoir de convoquer , de proroger & de dissoudre le Parlement ; & ce pouvoir n'est point dangereux , parce qu'un Roi d'Angleterre qui voudroit éloigner son Parlement , outre qu'il n'auroit ni argent , ni

armée, resteroit aux prises avec sa nation, sans pouvoir attendre par sa situation aucun secours étranger.

Mais un Roi de France économe, politique, habile, sachant user avec adresse du pouvoir que la loi lui donneroit de convoquer ou de proroger les Assemblées Nationales, se liguant avec les Princes du même continent, qui lui fourniroient à propos des troupes & de l'argent, pourroit, sans beaucoup de peine, opprimer la nation & la ramener au despotisme.

Ainsi, la convocation & l'existence des représentans de la nation, qui ne dépend en Angleterre que de la volonté d'un homme, ne doit dépendre en France que de la volonté d'une loi & de la loi la plus sacrée; il faut que tous les Citoyens avertis par sa violation, du danger de leur liberté, puissent s'unir contre les entreprises du despotisme; & que, soutenus par des assemblées fréquentes, ils se garantissent de l'habitude funeste de l'indifférence & du relâchement.

LE BARON DE BRETEUIL.

Prenez-vous y comme vous voudrez ; je défie vous & votre Assemblée Nationale, d'établir & de conserver la liberté politique dans un Empire aussi vaste que la France ; l'Histoire n'en offre aucun exemple ; vingt-quatre millions d'hommes se gouvernant eux-mêmes ! songez-y bien : ce phénomène ne s'est point encore vu , & je vous prédis qu'il ne se verra jamais.

M. N E C K E R.

Je ne faurois disconvenir qu'il en est de la politique, comme des machines ; ce qui réussit dans une petite , manque souvent dans une grande , parce que les frottemens y sont relativement plus grands.

Malgré ces raisons & les exemples , je ne désespère point encore ; & si l'on peut unir à une constitution politique bien combinée, la réforme de la constitution militaire, celle du système économique, l'affoiblissement de

P'esprit de cupidité & l'établissement d'une éducation nationale : l'édifice pourra étonner le monde & subsister ; mais il a besoin d'une bâte énorme , & sur-tout d'une autre bâte que les loix seules ; il lui faut , en un mot , une bâte appuyée sur les mœurs.

MAD. DE POLIGNAC.

Ah ! ah ! voici de la république de Platon ; ce langage est vraiment nouveau dans la bouche d'un Directeur-général des finances , & je croyois bonnement que M. Necker ne connoissoit & n'estimoit que la banque.

M. N E C K E R.

Plût au ciel , Madame , que le temps fut venu , où le Directeur des finances de France , ne fût plus forcé d'être un Banquier , & n'eût même besoin que d'être un Philosophe ; mais que ce temps est loin encore ! par combien de sacrifices & d'efforts faudra-t-il guérir ce malheureux Empire de cette soif hidropique de l'or & de ce travail intérieur ,

qu'on appelle *finances*, dont il est depuis si long-temps tourmenté.

Voilà, voilà, le plus dangereux de vos maux, celui qui fera périr toute constitution, si la constitution même ne le fait périr ; & j'ose vous prédire que le besoin général d'argent, qui a rendu cette révolution nécessaire aujourd'hui, la rendra parfaitement inutile avant peu d'années ; ce vice dont les cœurs sont infectés, est un ver rongeur, qui piquera les racines de toutes les constitutions possibles ; & la vôtre fut-elle un chêne ; après quelques orages on la verra tomber.

Mad. DE POLIGNAC.

Je ne reviens point de mon étonnement, & je ne m'attendois pas trouver chez M. Necker si peu de confiance & même tant de dédain pour l'argent.

M. N E C K E R.

Eh ! Messieurs, croyez que nul homme ne connoît mieux l'insuffisance de l'argent,
que

que celui qui , dans un grand Empire , est obligé de tout faire , & par lui & pour lui. Plaignez un Ministre honnête homme , qui , trouvant taries par-tout les sources de l'inépuisable richesse de l'honneur & de la vertu , est réduit à la misère de mendier à toutes les mains l'or qui s'enfuit & se soustrait ; obligé , pour le ramener à lui , de recourir , en rougissant , aux illusions même de l'opinion , & de tromper sans cesse les craintes de l'avarice par l'excès des espérances : quel misérable travail que celui de gouverner un État , où le courage du soldat , l'honneur de l'Officier , l'intégrité du Magistrat , l'habileté des Ministres , tout ce qu'on appelle , en un mot , talens & vertus , ne sont qu'une affaire de tarif & de finance , où toute action utile n'est qu'une lettre de change que l'État doit acquitter ! Messieurs , Messieurs , le Ministre qui sent le mieux l'avantage de mettre l'honneur à la place de l'argent , est , sans doute , le Ministre tourmenté , par la nécessité de mettre sans cesse l'argent à la place de l'honneur.

M. DE BRETEUIL.

Ma foi ! Monsieur , comme dans un grand État agricole & commerçant , l'amour de l'argent me paroît une passion inévitable , vous devriez charitablement avertir l'Assemblée nationale qu'elle prend une peine tout à fait inutile , & que sa magnifique constitution ne sera qu'un remède pour des incurables.

M. N E C K E R.

La cure , sans doute , est difficile , mais je ne la crois point impossible ; & , peut-être , qu'à la bien considérer , on pourroit rapporter la corruption & tous les maux de la France à une seule cause très-générale ; & cela simplifieroit beaucoup les remèdes.

M. L'ABBÉ DE VERMON.

Et quelle est cette cause ? je vous prie.

M. N E C K E R.

Le déplacement des hommes & des richesses , Monsieur , leur prodigieux entassement

dans quelques grandes villes ; je suis convaincu qu'en France , la moitié des hommes & des richesses est amoncelée sur la dix millième partie du territoire : une meilleure distribution suffiroit , peut-être , pour rétablir l'ordre , les mœurs , & consolider la liberté.

M. DE BRETEUIL.

Montesquieu n'est point de votre avis , & son opinion vaut bien la peine d'y penser. Il juge les grandes villes très-favorables au commerce ; *on a* , dit-il , *plus de désirs ; plus de besoins , plus de fantaisies quand on est en-* semble ; & je crois qu'il a raison.

M. N E C K E R.

Sans examiner si les grandes villes favorisent véritablement le commerce (ce que je ne crois point) ; je dis seulement qu'elles animent la cupidité & l'avarice ; je dis enfin qu'elles ruinent les mœurs , & que sans les mœurs , il est impossible , à quelque gouvernement que ce puisse être , de conserver long-

temps la liberté , & c'est uniquement de cela qu'il s'agit.

L'ABBÉ DE VERMON.

Ma foi ! Monsieur , tout est devenu fort égal ; on chérit l'argent dans les petites villes comme dans les plus grandes ; & c'est une passion aujourd'hui tout à fait générale.

M. NECKER.

Savez-vous pourquoi , Monsieur ? C'est , qu'à la fin , les grandes villes ont corrompu les petites , & les choses en sont venues au point que les François n'estimant plus que l'argent , tous en manquent à peu près également ; le peuple , pour ses besoins , & les autres , pour leurs fantaisies : les habitans des campagnes y sont , la plupart dans un état absolu d'indigence , & les habitans des villes , dans un état d'indigence relative ; ceux-là manquent d'argent pour se procurer tout le nécessaire , & ceux-ci n'en ont jamais assez pour avoir tout le superflu.

Mde. DE POLIGNAC.

Ainsi, Monsieur, selon vous, il faut réduire la France à des villages; le projet est beau, & l'exécution fera fort amusante!

M. NECKER.

Plut à Dieu, Madame, ne fût-elle pas chimérique! Mais avant d'augmenter les villages, il faut songer à diminuer les villes, & sur-tout, il faut arracher la France du sein de Paris.

Mad. DE POLIGNAC.

Mais vraiment, vous avez deux moyens, bien simples & bien sûrs; le premier est un ordre à tout le monde d'en sortir, & le second est une défense générale d'y rentrer: vous êtes assuré de votre fait.

L'ABBÉ DE VERMON.

Voilà ce qui s'appelle des expédiens.

M. NECKER.

Ce n'est point avec des plaisanteries,

Messieurs , ni même avec des ordres que de tels abus se corrigent ; les passions ne peuvent être conteues que par d'autres passions : voilà le *nec plus ultra* de la morale humaine , & l'on ne pourra guérir les François de l'avarice , qu'en leur inspirant l'ambition.

L'ABBÉ DE VERMON.

Et par quelle ambition , les chasserez-vous des grandes villes ?

M. NECKER.

En ne leur offrant de distinction , que dans les petites : allons au fait , Messieurs , je vous soutiens que si dans la nouvelle constitution , on établissoit seulement cette règle , de n'accorder à l'avenir aucune place dans les administrations municipales , dans les États provinciaux & dans les assemblées nationales , qu'aux citoyens qui ont résidés au moins dix ans dans leur patrie ; il ne faudroit peut-être que ce réglement si simple , pour miner par l'ambition les grandes villes & la cupidité qu'elles fomentent.

Joignez à cette loi si sage , la nécessité plus sage encore , d'être père de famille , pour obtenir une place quelconque dans le gouvernement. En même temps ouvrez un grand trésor dans les cœurs ; resserrez le ressort de l'honneur ; instituez des récompenses d'estime ; variez - les par leur objet , par leurs degrés ; distribuez-les surtout au gré de l'opinion publique.

Affoiblissez à proportion le ressort prodigieux & funeste de l'argent : diminuez , supprimez , même très-souvent les salaires attachés aux fonctions publiques , & vous verrez ce que vous aurez fait contre les grandes villes & pour les mœurs.

M. DE BRETEUIL.

Faites des réglemens & des loix tant qu'il vous plaira , je vous défie dans un État aussi vaste que la France , de bannir la passion de l'argent , d'établir le patriotisme & ce que vous appelez les mœurs. Tout cela ne convient qu'à de très-petites républiques , où

la passion du patriotisme naît de la connoissance même de tous ses concitoyens , & de la facilité d'en recevoir des secours mutuels de tous les genres ; mais dans un grand État où les hommes sont inconnus , étrangers les uns aux autres , l'amour de la patrie & de ses concitoyens est un sentiment chimérique ; on ne peut aimer qui l'on ne connoît pas , & qui ne peut nous servir à rien : quelle passion commune de patriotisme , voudriez-vous établir entre un Provençal & un Breton ? ils n'ont ni le même langage , ni le même caractère , ni le même climat : que sont-ils l'un à l'autre ?

Les petits États & les grands , Monsieur , n'ont point la même politique : dans les petits États , la liberté doit être le dédommagement du luxe & de la richesse ; & dans les grands , le luxe & les richesses servent de dédommagement à la liberté. Et quant au bonheur de l'homme dont on fait tant de bruit , ce bonheur qui fait , dit-on , le but d'un bon gouvernement , tient aux habitudes de l'homme

plutôt qu'aux principes abstraits que la raison découvre ; une seule jouissance peut rendre heureux celui qui a l'habitude des privations : une seule privation rend très-malheureux celui qui a l'habitude des jouissances : d'homme à homme & de peuple à peuple, la seule différence de leur bonheur , vient de la différence qui se trouve dans le rapport de leurs habitudes avec leur état ; tant qu'un homme & un peuple peuvent faire toute leur vie , ce qu'ils ont accoutumé de faire dans leur enfance , ils sont heureux.

M. N E C K E R.

Que votre philosophie est cruelle , Monsieur ! mais il y a plus , je la crois fausse : si la nature a fait l'homme pour être libre , vous ne la tromperez jamais , & dès qu'un homme ne peut être heureux qu'avec la liberté , un peuple entier ne sauroit être heureux sans elle : cela sera vrai de vingt - quatre millions d'individus dans une Monarchie , comme de vingt-quatre mille citoyens dans une Démocratie ; en accumulant des hommes, vous pou-

vez comprimer leur nature , mais vous ne sauriez la changer.

Vous dites que les richesses dans un grand État , dédommagent de la liberté : les richesses , Monsieur , ne dédommagent de rien , pas même les riches ; mais de quoi voulez-vous qu'elles dédommagent ceux qui sont pauvres ? Vous ajoutez que les grands États doivent avoir une autre politique que les petits : oui , sans doute , mais cette différence tombe sur les moyens , & non sur les principes : en mécanique , il faut employer pour les grandes machines , d'autres moyens que pour les petites ; mais les loix du mouvement sont les mêmes pour toutes ; & s'il étoit vrai , que les grands États ne peuvent point comporter la liberté , tout ce qu'on devroit conclure avec Rousseau , c'est qu'il n'en faudroit que de petits.

Ce que vous dites , du bonheur des hommes , ne me semble pas plus juste ; le bonheur ne consiste point dans le système de nos habitudes ; car l'habitude du vice & de tout

ce qui est contraire à la nature, n'a jamais rendu nul homme heureux. Le bonheur d'un homme & d'un peuple consiste dans le rapport entre ses habitudes & sa raison ; & c'est ce rapport qu'il est si difficile d'établir dans une nation , dont les habitudes & la raison sont perverties depuis plusieurs siècles.

Venons à votre objection plus réelle , qu'il est impossible d'exciter le patriotisme chez un grand peuple ; la chose est difficile , sans doute ; mais non pas impossible ; & j'ose vous dire , après y avoir bien réfléchi , qu'en considérant d'un côté , l'étendue & la distribution de la France , & de l'autre le caractère , dominant & national de ses habitans , il me semble , pour opérer le grand œuvre qu'on se propose aujourd'hui , qu'on peut employer avec succès deux moyens ; l'un est de resserrer le patriotisme , l'autre d'étendre l'émulation.

M. DE BRETEUIL.

Voilà un plaisant moyen : resserrer le patriotisme , quand il s'agit au contraire de l'étendre.

M. N E C K E R.

C'est pourtant le plus efficace à mon avis ; au lieu de songer à faire des François , je ne voudrois former que des Normands , des Bretons , des Dauphinois , des Provençaux ; je m'occuperois à ramener chacun de la France , à sa province & de sa province à sa ville ; les moyens les plus simples , de pures bagatelles en apparence , suffiroient pour former ce lien ; si les provinces établissent des signes d'estime , des croix , des rubans , qui fussent propres à chacune ; s'il n'étoit plus possible de confondre l'homme de mérite récompensé par la Normandie , & celui que le Languedoc a honoré , ces objets d'une ambition particulière , exciteroient dans tous les citoyens un patriotisme séparé & tel à-peu-près que dans les plus petites républiques ; & ces sentimens , loin de s'affoiblir en eux par le titre commun de François , y puiseroient des forces , en se repliant sans cesse vers la province qui les attache à la France : il est inutile de pousser ces idées plus loin ,

mais des législateurs sages y trouveroient, je crois, des germes très-heureux & très-féconds.

S'il faut resserrer le patriotisme de la France aux provinces, & des provinces aux communautés, on doit faire agir l'émulation en sens contraire : l'émulation, qui est un principe admirable pour tous les hommes, sera prodigieux pour des François ; mettez l'effigie de l'honneur à la cime d'un roc escarpé, & les François le graviront.

C'est en faisant rivaliser les communautés de chaque province dans leurs États provinciaux ; c'est en comparant, en jugeant l'administration de chacune ; c'est en proclamant & récompensant, par l'honneur, dans le sein des États, la communauté qui aura fait le plus de bien à ses concitoyens, qu'on animera le feu de l'émulation qui vivifie la nature morale, comme le feu naturel est l'ame de la nature physique.

Oui, Messieurs, je soutiens que si, dans toutes les provinces, on publioit chaque année un tableau de tout ce qui s'est fait dans

chaque district d'important au bien public ; si l'on pouvoit comparer & juger dans lequel la population s'est le plus accrue , le nombre des procès a le plus diminué , l'agriculture a été le plus favorisée , les finances mieux gouvernées , les milices mieux disciplinées , les actions vertueuses plus fréquentes ; si ce tableau sur-tout étoit terminé par un jugement bien motivé , rendu solennellement dans les États de la province , sur la préférence honorable accordée au district le plus vigilant & le plus sage ; si cette préférence étoit marquée , pour toute une année , par quelque honneur , quelque distinction qui pût animer cette communauté à faire encore mieux , & les autres à faire aussi bien ; convenez que l'État auroit un ressort capable d'animer toutes ses parties d'une vie heureuse & durable.

Je n'ai pas besoin de vous dire que dans les États-Généraux , on pourroit juger les provinces , comme dans les États particuliers de chaque province , on auroit jugé les simples communautés. Quoiqu'il en soit , sans

entrer dans des détails minutieux , de tels moyens pris dans le cœur humain , dans le caractère national , dirigés avec équité , conduiroient tous les citoyens du royaume au bien public par une marche vigoureuse , progressive & bien soutenue.

L'ABBÉ DE VERMON.

Voilà ce qui s'appelle de beaux rêves !

M. N E C K E R.

Eh bien ! souffrez que je les achève ; je voudrois instituer & diriger sur le même plan le système militaire & le système des finances , & je tirerois toutes mes ressources du patriotisme & de l'émulation.

LE B. DE BRETEUIL.

C'est-à-dire , qu'apparemment vous n'aurez plus de troupes réglées ? ce seroit un excellent système pour conserver l'Alsace , la Flandre & la Lorraine ; & je crois que les Empereurs vous en fauroient très-bon gré.

M. N E C K E R.

Qui vous dit , Monsieur , que je ne voudrois point de troupes réglées ? Je voudrois seulement qu'elles fussent assez bien réglées pour être citoyennes ; je voudrois enfin tâcher d'accorder ce qui paroît maintenant si contraire , le patriotisme & la profession de soldat.

L E B. D E B R E T E U I L.

Idées chimériques ! la France peut-elle , sans risquer une invasion & peut-être une destruction subite , se dispenser d'avoir le même système militaire & les mêmes forces sur pied que les puissances qui l'entourent ?

M. N E C K E R.

Pour toute réponse , Monsieur , je vous demanderai , de quels périls les forces & le système militaire ont garanti la France ? Je ne vous parle point de vos guerres anciennes , & presque toujours malheureuses ; mais de nos jours , sans la victoire de Denain , l'ennemi ne venoit-il pas insulter le superbe Louis

Louis XIV à Paris ? La perte de la bataille de Fontenoy , sous Louis XV , ouvroit , malgré le Maréchal de Saxe , la Champagne aux Anglois . Rappeliez-vous Rosbach , Crevelt , Minden , à quoi vous a servi votre système militaire ?

LE B. DE BRETEUIL.

Tous ces malheurs prouvent seulement qu'il faut le perfectionner & se mettre au niveau de nos ennemis , qui ont eu de meilleurs Généraux & des soldats mieux disciplinés que les nôtres.

M. NECKER.

Non , non ; ces malheurs prouvent une plus grande vérité : c'est que votre système militaire ne vaut rien en lui-même , & que , malgré lui & vos héros à six sols par jour , vous serez toujours la proie & le jouet de vos ennemis , toutes les fois qu'il s'élèvera parmi eux un homme supérieur & capable de perfectionner , tout à coup , l'art que vous imitez avec servitude ; alors vous reverrez

Rosbach , Crevelt & Minden. Que devez-vous donc en conclure ? qu'il faut enfin donner à votre système militaire un appui plus durable qu'une tactique encore incertaine dans ses principes & dans ses applications ; & cet appui , ce sont les passions d'où naissent le courage ; c'est l'amour de l'honneur & de la patrie. Quelqu'un a dit , que la discipline n'est que l'art d'inspirer aux soldats plus de peur de leurs Officiers que de leurs ennemis ; mais jamais cette peur ne vaudra le vrai courage d'un soldat animé par l'amour vif de la patrie : les passions dont les soldats sont pénétrés , ne contribuent pas moins au gain des batailles que l'ordre dans lequel ils combattent ; & l'art d'inspirer ces passions courageuses , vaudroit bien , peut-être , le meilleur traité de tactique ?

M. DE BRETEUIL.

Avec ces beaux principes , faites combattre vos soldats citoyens contre une armée de soldats Prussiens , & vous verrez ce qui leur arrivera.

M. N E C K E R.

Je vous dirai d'abord , qu'il ne pourroit rien vous arriver de pis que ce qui vous est arrivé tant de fois avec vos soldats disciplinés ; mais j'ajoute , qu'une armée de soldats citoyens peut être battue , & très-difficilement vaincue ; & qu'après dix victoires , l'ennemi se trouvera défait par ses victoires même ; mais laissons ces détails , & supposons tout ce qu'il vous plaira de l'avantage du système militaire actuel pour la défense de l'État contre les ennemis du dehors ; pouvez-vous conserver ce système , s'il est menaçant pour la liberté des citoyens au-dedans ? & , pour éviter une invasion en vingt ans , voulez-vous risquer la tyrannie tous les jours ?

M. DE BRETEUIL.

Vous avez furieusement peur de nos troubles réglés.

M. N E C K E R.

Eh ! Monsieur , consultez la raison & l'ex-

périence éternelle : par qui le despotisme peut-il être soutenu? si ce n'est par vos soldats qui n'appartiennent qu'à celui qui les paye? par qui l'anarchie peut-elle être introduite? sinon par vos soldats, qui ravagent l'État, quand ils ne sont plus assez soudoyés : règle générale, Messieurs, jamais la liberté publique ne périt que par la milice soudoyée.

LE B. DE BRETEUIL.

Que prouve cela, Monsieur? que dans la vie des États il y a des maladies inévitables, comme dans la vie des individus, & la milice est peut-être, dans un gouvernement, une maladie nécessaire.

M. N E C K E R.

Qu'il faut combattre, Monsieur, par un excellent régime.

M. DE BRETEUIL.

Il n'en est point d'efficace dans nos gou-

vernemens actuels ; & vouloir accorder dans la tête & le cœur des soldats , les loix de la discipline & celles de l'État , le besoin d'argent & l'amour de la patrie , le devoir d'obéir pour la défendre , & le droit de n'obéir pas quand il s'agit de l'attaquer ; c'est chercher la pierre philosophale du système militaire.

M. N E C K E R.

J'ai le bonheur de voir les choses plus faciles ; il semble même que dans votre ancien système militaire , vous ayez entrevu les vrais moyens de trouver cette pierre philosophale du soldat citoyen.

M. DE BRETEUIL.

Je ne vous comprends pas.

M. N E C K E R.

Considérez , je vous prie , la distribution de vos troupes , ne sont-elles pas divisées en différens corps , attribués à toutes vos

provinces ? n'avez-vous pas le régiment de Normandie, celui de Bretagne, de Languedoc, de Dauphiné ?

M. DE BRETEUIL.

Que concluez-vous de là ?

M. N E C K E R.

Je conclus que si vous voulez réaliser ce qui n'est qu'un mot, dans votre système militaire, vous pouvez en avoir un fort bon.

M. DE BRETEUIL.

Comment l'entendez-vous ?

M. N E C K E R.

Ce qu'il y a de moins dans le régiment de Normandie, ce font, je gage, des soldats Normands : peut-être trouverez-vous cent autres provinciaux pour un Breton, dans le régiment de Bretagne : Eh ! Messieurs, faites enfin ce que vous dites : que chaque

province ait une légion, composée de soldats & d'officiers uniquement choisis parmi ses propres habitans ; poussez même l'attention jusqu'à former chaque division de ces légions, des habitans de chaque district de la province : que ces corps soient soldés, entretenus & recrutés par la province, par le district qui leur sert, pour ainsi dire, de mère & de berceau : qu'ils aient tous, non-seulement leur uniforme, leurs drapeaux ; mais des décorations, des récompenses militaires qui les distinguent entr'eux : qu'on ne puisse jamais confondre les militaires des différentes provinces ; & j'ose vous répondre que l'émulation de l'honneur, se joignant de province à province au patriotisme général qu'inspirera le nom François, vous aurez des soldats à la fois courageux, disciplinés & citoyens, des soldats d'autant plus redoutables aux autres, que vous ne les redouterez jamais vous-mêmes.

M. DE BRETEUIL.

Admirable système, pour faire égorger

toutes les troupes de France , par la belle émulation de l'honneur !

M. N E C K E R.

Quelques duels de soldats à soldats , font un mal fans doute ; mais dans une constitution militaire , on ne doit prévenir qu'un seul duel , c'est celui des soldats contre la nation.

M. D E B R E T E U I L.

Vous sentez , Monsieur , que j'aurois sur ce beau projet une foule d'objections à vous faire , & c'est pour cela que je n'en fais aucune ; dites-moi seulement , je vous prie , si vous vous flatteriez d'arranger un système de finance sur le même plan.

M. N E C K E R.

Oui , fans doute , Monsieur ; mais non pas je l'avoue , avec la même facilité ; en matière de finance , le désordre perpétue le désordre ; les abus y sont tout-à-la-fois effet

& cause ; & ce qui fait qu'un État est très-obéré, l'empêche aussi de cesser de l'être ; il arrive enfin que plus l'économie est nécessaire , plus elle est difficile ; comme la vertu dans un particulier suppose un bon naturel, l'économie dans un grand État , y suppose l'aisance de tous les citoyens : la France est bien loin de ce terme , & je ne fais quand elle y parviendra ; mais j'ose vous dire , que si jamais les finances de la France cessent d'être une machine aussi vaste que ruineuse , ce sera dans l'heureux moment où chaque province uniquement obligée à verser au trésor-public , la portion de subside dont elle est chargée , fera libre de l'imposer sur ses habitans , & de le percevoir sur le plan qu'elle jugera le plus convenable à ses intérêts : c'est alors que l'émulation d'économie , de vigilance & de lumières pourra se former de district à district , & de province à province ; c'est alors que dans les États des provinces , on distinguera ou récompensera par l'honneur & la louange publique , la commune qui

aura le mieux fû ménager & respecter la fortune de ses enfans : les États - Généraux jugeront de même l'économie des diverses provinces : les tableaux de comparaison éclaireront tout le royaume & nourriront le patriotisme & les lumières, en animant par-tout l'émulation de mieux faire.

Ce n'est point, comme l'a dit Montesquieu, en séparant l'amour de la patrie, de celui de l'honneur, qu'on gouvernera heureusement cette vaste monarchie ; mais en fortifiant fans cesse l'un de ces sentimens par l'autre ; & l'art fort simple de faire rivaliser & d'opposer , pour ainsi dire, les parties de l'État, sera le plus grand art, peut-être, de resserrer ces parties entr'elles.... ; mais je m'apperçois trop tard que cet entretien a dû vous fatiguer, j'étois venu dans un autre dessein : c'est vous, Messieurs, qui m'avez poussé sur ce sujet & j'aurois dû me retenir.

M. DE BRETEUIL.

Pourquoi donc, Monsieur ? vous vous

trompez , & nous sommes enchantés d'apprendre de vous-même , les hautes destinées que vous préparez à la France.

M. N E C K E R.

J'entends cette ironie , Monsieur ; mais moi je vous dis très-sérieusement que , s'il m'est permis encore de concourir au bonheur de la France , il ne m'est plus permis d'aspirer à le faire ; c'est l'œuvre de l'Assemblée Nationale , ou plutôt ce sera l'œuvre du génie de cette Nation , & de ce concours de causes secrètes , que nous appellons hasard , parce que nous ne favons ni les prévoir , ni les diriger.

M. DE BRETEUIL.

Eh bien , Monsieur ! tandis que la nation jouera ce grand jeu de hasard , nous allons attendre tranquillement l'événement , en buvant les eaux de Spâ.

L'ABBÉ DE VERMON.

J'aimerois mieux, je vous l'avoue, boire
celles du *Lethé*.

Mde. DE POLIGNAC.

M. l'Abbé de Vernon cite toujours l'écri-
ture fort à propos.

FIN DE L'ENTRETIEN.